



Edito

Un an déjà que la lutte contre les moustiques a démarré à La Ciotat.

L'été 2015 tournait au cauchemar et de nombreux ciotadens ne savaient plus que faire pour lutter contre ce petit insecte qui leur « pourrissait » l'été.

La chance a été que, Francis Charlet, Médecin de Santé Publique à l'Agence Régionale de la Santé, habite La Ciotat, prenne sa retraite, et souhaite s'impliquer dans une action de santé pour notre ville.

Ce qui fut dit, fut fait ! Nous nous sommes rencontrés et l'action « la lutte contre le moustique tigre » a démarré. L'Association ACCA a été créée, une douzaine de personnes très motivées nous a rejoint et les campagnes de communication ont commencé : affiches, tracts, bulletins, autocollants, réunions publiques et privées... rien n'arrête ce groupe déterminé.

De plus, la prévention santé a pris le pas sur la protection de notre confort et de notre bien-être. Un an déjà, certes, mais la maladie guette à nos portes et nous devons continuer cette guerre contre Aedes Albopictus et les moustiques en général.

Un exemple impressionnant lors de la dernière collecte de sang : interrogatoire d'un donneur par le médecin, voyage à Rome : interdiction de donner son sang, car à Rome le moustique transmet le virus West Nile (il faut savoir qu'en Provence aussi) (cf page 2).

La ville de La Ciotat et l'Association ACCA se sont engagées et vont continuer car ce problème, qui peut paraître anodin, est un vrai problème de santé publique.

Entendez-nous et mobilisez-vous, adhérez à l'association ACCA, vous serez invités à nos réunions et pourrez ainsi obtenir toutes les réponses à vos questions grâce aux spécialistes présents.

Dr Lionel VALERI

Elu à la santé Mairie de La Ciotat

Point sur les maladies

Au cours de la période d'activité du moustique, estimée du 1er mai au 30 novembre, les médecins et les laboratoires signalent à l'Agence régionale de santé les cas importés suspects ou confirmés de dengue, de chikungunya et de zika.

Ces signalements permettent la mise en place immédiate de mesures de démoustication au domicile et autour du domicile et de protection individuelle autour du cas afin d'éviter la transmission de la maladie à d'autres personnes.

Depuis le 1^{er} mai 2016, dans les Bouches du Rhône, 111 cas suspects ont été signalés. Parmi ces cas, 33 cas de zika et 16 cas de dengue ont été confirmés, tous importés.

Les cas de zika ont été contractés essentiellement dans les Antilles françaises et en Guyane, les cas de Dengue, essentiellement en Asie et en Polynésie française.

L'Entente interdépartementale de démoustication (EID) Méditerranée (rémunérée par le Conseil départemental des Bouches du Rhône) a effectué des prospections sur tous les lieux de déplacements des cas virémiques (57). Pour 20 d'entre eux, des traitements de lutte antivectorielle ont été réalisés (présence de moustiques adultes au moment de la prospection).

Sur La Ciotat, suite à des signalements, 4 traitements anti moustiques ont été réalisés par l'Entente interdépartementale pour la démoustication:

- un clos Beauchamp
- un traverse de la Haute Bertrandière
- un avenue Emile Bodin
- un impasse des 4 saisons

Sur Ceyreste, un traitement a concerné le chemin de Sainte Croix.

Zika aux Antilles -Guyane

Le virus zika continue de circuler; en Martinique, la décroissance de l'épidémie semble marquer le pas : en Guyane, la tendance semble également à la décroissance globalement ; en Guadeloupe, la décroissance de l'épidémie se poursuit depuis le mois de juillet 2016 ; à Saint-Martin et Saint-Barthélemy, le nombre de cas évocateurs est de nouveau en hausse.

Dengue à La Réunion

Le virus de la dengue circule sur l'île depuis fin 2015. Le ralentissement observé en juin s'est poursuivi en juillet et en août. On est sans doute proche de la fin de cet épisode.

Dengue, chikungunya et Zika virus sont des pathologies généralement bénignes mais qui peuvent avoir des complications graves.

Témoignage

Mme Monlouis, habitante de La Ciotat, témoigne :

«Lors d'un voyage à La Martinique en octobre 2014, je suis revenue atteinte du chikungunya transmis par le moustique Aedes aegypti. Après 4 jours de fièvre à 40°C et des nausées, 8 jours de douleurs articulaires et d'éruptions cutanées, j'ai été dirigée vers l'hôpital Laveran à Marseille par l'Agence Régionale de la Santé (ARS).

Les douleurs articulaires sont revenues après un mois et ne m'ont pratiquement jamais quittées. Dès que je sollicite mes mains, mes poignets, mes chevilles et mes pieds, ils gonflent et mettent plusieurs jours à dégonfler. Ce qui me paralyse et m'handicape dans la vie quotidienne. Les douleurs articulaires me réveillent 3 à 4 fois dans la nuit sous forme de lancements ou de raideurs.

Plusieurs traitements médicaux ont été essayés à base de cortisone à haute dose, de morphine, d'opium qui ont provoqué des effets indésirables : prise de poids, perte de mémoire, baisse des réflexes... N'ayant pas obtenu une baisse des symptômes, j'ai commencé il y a 6 mois une mini chimio avec quelques effets secondaires : diminution des globules blancs, anémie, grande fatigue mais avec une amélioration des douleurs articulaires. Du fait d'un manque de globules blancs, au mois de juillet j'ai contracté une pneumonie avec une insuffisance respiratoire et une hospitalisation sous oxygène.

Pour moi, le post-chikungunya a pris des proportions importantes au point de ne plus pouvoir travailler.»

L'ACCA présente sur le forum des associations



Monsieur le maire, pas si insensible que ça aux piqures de moustiques. Avec le service santé famille il soutient et encourage notre action.

Enquête auprès des visiteurs

Plusieurs dizaines de personnes sont passées sur le stand de l'ACCA. Certaines à la recherche d'informations, d'autres pour nous demander quels étaient les remèdes pour éliminer «ces foutues bestioles».

Nous avons profité de ces instants d'échanges pour leur poser quelques questions :

- avez-vous constaté la présence de + ou - de moustiques en 2016 ?

- majoritairement, la réponse était : il y en a eu moins cette année.

- avez-vous respecté le slogan : «soyez secs avec les moustiques» ?

- certains ont répondu affirmativement, d'autres ont découvert l'utilisation du sable dans les coupelles !

En revanche, quelques points noirs subsistent :

- les terrasses avec dalles sur plots. Plusieurs résidences concernées sur La Ciotat ;

- les personnes qui résident à proximité du Vallat de Roubaud (eaux stagnantes : «la mairie ne fait rien») ;

- les personnes possédant un jardin et/ou ayant des jardins ou espaces verts plus ou moins entretenus dans leur environnement.



Exemple de nids larvaires contre lesquels on se doit de lutter.

West Nile à nos portes

La fièvre du Nil occidental est une infection causée par le virus West Nile (WN) et transmise principalement par des moustiques infectés. Le principal vecteur serait *Culex pipiens* mais on en aurait retrouvé chez *Aedes*... La transmission directe d'homme à homme pourrait se faire par la transfusion sanguine, la transplantation d'organe, l'exposition intra-utérine du fœtus et l'allaitement...

Elle peut être particulièrement sévère dans deux espèces, l'homme et le cheval, se traduisant dans 1 à 10 % des cas par une infection neuro-invasive avec des signes de méningo-encéphalomyélite.

Le virus est décrit dans la région d'Emilie-Romagne ainsi qu'en Vénétie et en Lombardie.

Il pourrait devenir endémique en Italie du Nord.

Des cas humains et équinés sont aussi survenus ces dernières années en Camargue et dans le Var.

Restons vigilants.

Dans le prochain bulletin

- Les résultats des suivis moustiques par L'EID au cours de l'été 2016
- Le bilan des actions menées par la mairie et par l'ACCA.
- Réflexion sur les toits terrasses et les terrasses à plots

Toujours pas de Bti en jardinerie

*Le Bti (*Bacillus thuringiensis israelensis*), larvicide utilisé par l'Eid, n'est toujours plus accessible aux particuliers en France.*

En attendant, le seul larvicide disponible en jardinerie est le «S-Methoprène» vendu sous forme de tablettes.

Sites à consulter

- <http://www.albopictus13.org>
- <http://www.ars.paca.sante.fr/Moustique-tigre.140275.0.html>

Contacts : accades@hotmail.com

Ville de La Ciotat

Email : LCP@mairie-laciotat.fr

La Ciotat Proximité - tél : 0 800 013 600

Service Santé Famille - tél : 04 42 83 89 21

Comité de rédaction : Bureau ACCA
Maquette : Pierre Apostolo
Photos ACCA